



Un chargé ou une chargée des expositions

Publié le 05/10/2022

Filière culturelle / Cat. B / Assistant de conservation / Titulaires

Date limite de dépôt des candidatures : 06/11/2022

Brest métropole recrute pour sa Direction Culture Animation Patrimoine Un chargé ou une chargée d'exposition selon conditions statutaires : titulaires fonctions publiques ou inscrits sur liste d'aptitude ou par application de la loi relative aux personnes en situation de handicap.

Les candidatures ne remplissant pas ces conditions ne seront pas traitées.

Mission(s) principale(s) :

- Assurer la gestion des expositions et accrochages temporaires du musée
- Assurer la gestion des prestations liées aux expositions temporaires
- Participer à la valorisation des expositions temporaires et de l'accrochage semi-permanent



Activités :

Assurer la gestion des expositions et accrochages temporaires du musée :

- Etre force de proposition pour des thèmes et/ou sujets d'exposition
- Assurer la phase de conception : élaboration et suivi du rétro-planning, élaboration du tableau synoptique des biens patrimoniaux, participation à la rédaction du synopsis en lien avec le/la responsable d'unité, constitution du dossier d'exposition
- Assurer la coordination générale (suivi des actions, réunions) jusqu'au démontage de l'exposition
- Assurer le suivi des travaux internes (création de mobilier expographique, peinture, etc.)
- Assurer le suivi des phases de montage/démontage

Assurer la gestion des prestations (scénographie, graphisme, etc.) liées aux expositions temporaires du musée :

- Rédiger les cahiers des charges, les marchés et les contrats ; négocier les droits
- Assurer le suivi du budget
- Assurer la gestion et le suivi des demandes d'emprunts et de reproductions/numérisations (expôts)
- Assurer la gestion et le suivi des prestations de transport, de manipulation (accrochage/déaccrochage, emballage/déballage) et d'assurance des biens patrimoniaux empruntés
- Assurer la gestion et le suivi des commandes de fournitures et mobilier expographiques
- Assurer le lien avec les prêteurs
- Assurer l'organisation des vernissages

Participer à la valorisation des expositions et accrochages temporaires du musée :

- Participer à la rédaction de supports/outils de communication (CP/dossiers de presse, site web, réseaux sociaux) liés aux expositions temporaires

- > Etre force de proposition pour des actions de médiation
- > Participer à la rédaction de supports/outils de médiation liés aux expositions temporaires
- > Participer à la recherche scientifique liée aux expositions temporaires
- > Participer à la rédaction de contenus scientifiques et de publications liés aux expositions temporaires

Compétences requises :

Connaissances générales (savoir) :

- > Connaissances en histoire de l'art et en histoire
- > Connaissance du monde du patrimoine, des musées et des expositions (emprunts de biens patrimoniaux), et de la législation afférente (Code du patrimoine)
- > Connaissance de la législation et des enjeux relatifs à la propriété intellectuelle et aux droits des images (Code de la propriété intellectuelle)
- > Connaissance des conventions, obligations et enjeux liés au label Ville d'Art et d'Histoire
- > Connaissance des normes et mesures de conservation préventive, et de leur impact scénographique
- > Connaissance des procédures et réglementations relatives au transport et à l'assurance des biens patrimoniaux
- > Connaissance des enjeux de la médiation culturelle
- > Connaissance de la méthodologie de projet

Compétences pratiques (savoir-faire) :

- > Savoir animer des réunions
- > Maîtrise du logiciel Micromusée (consultation)
- > Savoir rédiger

Qualités professionnelles (savoir-être) :

- > Savoir tenir informés sa hiérarchie et ses collègues de son travail
- > Savoir travailler en autonomie
- > Savoir travailler en équipe et/ou en transversalité
- > Savoir s'organiser ; savoir travailler avec méthode et rigueur
- > Savoir faire preuve d'esprit de synthèse
- > Savoir faire preuve de créativité

Relations hiérarchiques et fonctionnelles :

- > Rattachement hiérarchique : Responsable service musées et patrimoines.
- > Encadrement (nombre d'agents encadrés) : 0
- > Relations internes : Services communautaires/métropolitains, services municipaux, élus
- > Relations externes : Professionnels du patrimoine, chercheurs, collectionneurs/propriétaires privés, prestataires (scénographes/expographes, transporteurs, graphistes, etc.).

Conditions et modalités d'exercice :

- > Lieu de travail : Musée des Beaux-Arts - 24 rue Traverse - 29200 BREST
- > Temps et horaires de travail, ATT : règlement de service
- > Moyens matériels du poste : un poste informatique, un téléphone fixe

Contraintes particulières :

- Travail en horaires parfois décalés (conférences, installation d'expositions, etc.)
- Travail le week-end et jours fériés selon les animations du service Musées-Patrimoines (ex : exposition, Nuit des musées, Journées européennes du patrimoine, etc.)

Profil souhaité :

- Compétences requises ou volonté de s'y former

Contact :

- Pour tous renseignements relatifs aux missions, veuillez prendre contact auprès de : Sophie LESSARD – Directrice du Musée des Beaux Arts – Tél : 02 98 00 87 96
- Pour tous renseignements relatifs aux conditions statutaires, veuillez prendre contact auprès de : Valérie TANGUY – Chargée de recrutement à la DRH - Tél : 02.98.33.57.76

Merci d'adresser votre candidature en cliquant sur [« REpondre à cette offre »](#).



☰ [RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30